



**Tél: 514-956-7503**  
**Fax: 514-956-7504**  
**Internet: [www.megs.ca](http://www.megs.ca)**  
**Courriel :**  
**support@megs.ca**

**Montréal**

Ville St-Laurent

Tél : 514-956-7503

Fax : 514-956-7504

**Ottawa**

Nepean

Tél : 613-226-4228

Fax : 613-226-4229

**Québec**

Québec

Tél : 418-834-7447

Fax : 418-834-3774

## **Fiche Signalitique : Ammoniac Anhydre**

### **INFORMATION SUR LE PRODUIT**

**PRODUIT** Ammoniac, anhydre

**NOM COMMERCIAL** Ammoniac, anhydre

**DÉNOMINATION CHIMIQUE** Ammoniac, anhydre

**SYNONYMES** Ammoniac, anhydre, liquéfié

**FORMULE** NH<sub>3</sub>

**FAMILLE CHIMIQUE** Hydrure d'azote

**NOM DU FOURNISSEUR** MEGS Inc.

**ADRESSE DU FOURNISSEUR** 2675 De Miniac

Ville St-Laurent, Québec, H4S1E5

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS** (514) 956-7503

**D'URGENCE**

**MASSE MOLÉCULAIRE** 17.03

**USAGE DU PRODUIT** Divers

**NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU UN** 1005

**PRODUIT**

### **INGRÉDIENTS DANGEREUX**

<b>DÉNOMINATION CHIMIQUE</b>	<b>CONCENTRATION</b>	<b>NUM. CAS</b>	<b>DL(50)</b>	<b>CL(50)</b>
Ammoniaque	99 +%	7664-41-7	Oral-Rat 350 mg/kg	Inhl-Rat 2000 ppm/4 h

### **CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES**

**ÉTAT DU PRODUIT** Gaz et liquide sous pression

**APPARENCE** Gaz incolore

**ODEUR** Dégageant une odeur piquante

**SEUIL OLFACTIF** Inconnu

**DENSITÉ RELATIVE (H<sub>2</sub>O = 1)** Voir Densité relative (air = 1)

**TENSION DE VAPEUR** 720 kPa à 15°C

**DENSITÉ RELATIVE (air = 1)** 0.590

**TAUX D'ÉVAPORATION** Sans objet (gaz)

**POINT D'ÉBULLITION** -33.41°C

**POINT DE CONGÉLATION** -77.74°C

pH Caustique en solution  
MASSE VOLUMIQUE 0.714 kg/m<sup>3</sup> à 15°C, 101.3 kPa  
COEFFICIENT DE RÉPARTITION Très soluble dans l'eau avec  
EAU/HUILE dégagement de chaleur

### **RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

<b>CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ</b>	Inflammable dans l'air sur une échelle relativement petite
<b>MOYENS D'EXTINCTION</b>	Eau ; étant donné que l'ammoniac est soluble dans l'eau, celle-ci est le meilleur moyen d'extinction car, non seulement éteint le feu, mais elle absorbe l'ammoniac.
<b>POINT ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION</b>	Sans objet (gaz)
<b>SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)</b>	27
<b>SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)</b>	15
<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION</b>	L'énergie minimale d'inflammation de l'ammoniac est très élevée : environ 500 fois celle des hydrocarbures et 1000 à 10 000 fois celle de l'hydrogène.
<b>CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ</b>	Classe 1, groupe D
<b>PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX</b>	Aucun
<b>DONNÉES SUR L'EXPLOSIVITÉ</b>	Réagit violemment et présence de comburants forts (F <sub>2</sub> , Cl <sub>2</sub> , HBr, etc.).
<b>SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE</b>	Voir température d'auto-inflammation ci-dessus.

### **RÉACTIVITÉ**

<b>STABILITÉ CHIMIQUE</b>	Hautement associé et stable
<b>MATIÈRES INCOMPATIBLES</b>	Comburants forts
<b>CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ</b>	La dissociation commence à 449 °C et à la pression atmosphérique en produisant de l'azote et de l'hydrogène.
<b>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX</b>	Hydrogène à haute température 449 °C

### **PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

#### **VOIES DE PÉNÉTRATION**

**CONTACT AVEC LA PEAU** : De basses concentrations de vapeur peuvent causer la dermatite ou la conjonctivite. Des concentrations plus élevées de vapeur ou le contact avec le liquide peuvent causer des brûlures et l'inflammation de la peau, comme celles provoquées par les produits caustiques, ainsi que l'inflammation des yeux accompagné de perte éventuelle de la vue. Le liquide en évaporation rapide peut causer des brûlures cryogénies à la peau ou aux yeux.

**ABSORPTION PAR LA PEAU** : Aucune

**CONTACT OCULAIRE** : Voir Contact avec la peau ci-dessus.

**INHALATION**: L'ammoniac est agressif et irritant pour le système respiratoire supérieur et toutes les muqueuses. Selon la concentration inhalée il peut causer des sensations de brûlure, la toux, une respiration sifflante, le souffle court, la migraine, la nausée et, finalement, l'évanouissement.

**INGESTION**: Aucune

**EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË** : L'inhalation de l'ammoniac affecte le système respiratoire supérieur (larynx et bronches) en causant des brûlures semblables à celles provoquées par les produits caustiques qui entraînent un œdème et une pneumonie chimique. Si l'ammoniac atteint le fond des poumons, il cause un œdème pulmonaire. L'exposition de la peau à des concentrations toxiques cause des brûlures et des lésions cutanées semblables à celles provoquées par des produits caustiques, entraînant une nécrose précoce et des escarres. Les brûlures aux yeux entraînent des lésions et une perte éventuelle de la vue. Les "brûlures" cryogénies sont comme les engelures qui font passer la coloration de la peau au gris ou au blanc avec formation éventuelle d'ampoules.

**EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE** : Aucune connue

**LIMITE DE L'EXPOSITION** : MPT = 25 ppm molaire ; LECT = 35 ppm molaire (ACGIH 1995-1996)

**PROPRIÉTÉ IRRITANTE** : Oui, voir Contact avec la peau et Contact oculaire ci-dessus

**SENSIBILISATION AU PRODUIT** : Inconnue

**CANCÉROGÉNITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION** : Aucune connue

**TÉRATOGENICITÉ, MUTAGÉNICITÉ** : Aucune connue

**PRODUITS TOXICOLOGIQUEMENT SYNERGIQUES** : Aucun connu

<b>MESURES PRÉVENTIVES</b>
----------------------------

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL :** Gants de plastique ou de caoutchouc. Lunettes de sécurité. Chaussures de sécurité. Douche d'urgence, douche oculaire.

**CONDITIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES :** L'ammoniac anhydre, gazeux ou liquide, corrode certains métaux aux températures ambiantes. La présence d'oxygène augmente la corrosion des aciers ordinaires ou semi-alliés. L'adjonction d'eau inhibe cette augmentation. Garder scrupuleusement secs les matériels de mise en œuvre de l'ammoniac anhydre.

**MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT :**

**ÉVACUER TOUT LE PERSONNEL DE LA ZONE CONTAMINÉE.**

Utiliser l'équipement de protection approprié. Si la fuite provient du matériel de l'utilisateur, prendre soin de purger les canalisations avec un gaz inerte avant d'effectuer toute réparation. Si la fuite provient d'un récipient ou du robinet d'un récipient, prévenir l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

**ÉLIMINATION DES RÉSIDUS :** Ne pas essayer d'éliminer des quantités résiduelles ou inutilisées. Retourner à MEGS Inc., qui se chargera de l'élimination des résidus, les bouteilles d'origine convenablement étiquetées, avec les bouchons des robinets bien fixés et les chapeaux protecteurs en place. En cas d'urgence, s'adresser à l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

**MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION :** UTILISER UNIQUEMENT

DANS DES ENDROITS BIEN VENTILÉS. Le chapeau de bouteille doit rester en place tant que la bouteille n'est pas fixée solidement pour relier la sortie du robinet au point d'utilisation. Ne pas traîner, faire glisser ni rouler horizontalement les bouteilles. Transporter les bouteilles au moyen d'un chariot approprié. Intercaler un détendeur entre les bouteilles et les circuits ou les matériels de pression inférieure. Ne jamais chauffer une bouteille dans le but d'augmenter le taux de soutirage du produit. Afin d'éviter les risques de retour de gaz dans une bouteille, monter un clapet antiretour ou un piège sur le circuit de soutirage. Ne pas toucher inutilement au dispositif de sécurité (robinet). Fermer le robinet après utilisation ou épuisement d'une bouteille.

**EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE :** Protéger les bouteilles de tout dommage en les rangeant dans un endroit frais, sec, bien ventilé, construit avec des matériaux incombustibles et à bonne distance des zones de grande circulation et des sorties de secours. Ne pas laisser la température dépasser 52 degrés Celsius dans le local d'entreposage. Retenir fermement les bouteilles à la verticale pour les empêcher de tomber ou d'être renversées. Séparer les bouteilles vides des pleines. Adopter la méthode d'inventaire premier entré - premier sorti, pour éviter que les bouteilles pleines ne restent stockées trop longtemps.

**CLASSIFICATION TMD:** 2.4 (9.2)

**CLASSIFICATION SIMDUT :** A, D1, E

**RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION :** Toujours arrimer solidement les bouteilles à la verticale pour les transporter. Ne JAMAIS transporter de bouteilles dans des coffres ou des habitacles de véhicule, des fourgonnettes ou des cabines de camion. Les transporter solidement arrimées sur des camions à plate-forme ou sur des camionnettes à plateau découvert.

## **PREMIERS SOINS**

**PREMIERS SOINS PARTICULIERS À ADMINISTRER :** IL EST ESSENTIEL DE PRODIGUER TRÈS RAPIDEMENT DES SOINS MÉDICAUX DANS TOUS LES CAS DE SUREXPOSITION À AMMONIAC. TOUT SECOURISTE DOIT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET CONNAÎTRE LES RISQUES ÉLEVÉS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION.

**INHALATION :** En cas d'inhalation, toute personne encore consciente doit être éloignée de la zone contaminée pour qu'elle puisse respirer de l'air frais. Toute personne évanouie doit être transportée hors de la zone contaminée et recevoir la respiration artificielle, ainsi qu'un supplément d'oxygène. Garder la victime au chaud et au repos, en la plaçant de façon que du mucus ou des vomissures n'obstruent pas ses voies respiratoires.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** LES PERSONNES POUVANT ÊTRE EXPOSÉES À L'AMMONIAC NE DOIVENT PAS PORTER DE LENTILLES CORNÉENNES.

Rincer à grande eau les yeux atteints. Écarter les paupières pour rincer complètement. Continuer pendant au moins 15 minutes.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Rincer abondamment à l'eau la partie atteinte. Enlever les vêtements contaminés le plus rapidement possible.

Contact avec la peau ou engelures : Enlever les vêtements contaminés et rincer les parties atteintes à l'eau tiède. "NE PAS UTILISER D'EAU CHAUDE. Un médecin doit examiner la victime sans délai si la "brûlure" cryogénie a causé la formation d'ampoules ou de gelures.

## **RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION**

**PRÉPARÉE PAR :** Service sécurité

**DATE PRÉPARÉE : 09/01/2000**

**DERNIÈRE DATE DE RÉVISION : 05/21/2005**

**LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS SUR CETTE FICHE SONT RÉSERVÉS UNIQUEMENT À L'USAGE DE PERSONNES QUALIFIÉES ET CE, À LEURS RISQUES ET À LEUR DISCRÉTION. LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS PROVIENNENT DE SOURCES QUE NOUS ESTIMONS FIABLES. TOUTEFOIS, MEGS INC. NE GARANTIT NI NE PRÉTEND D'AUCUNE FAÇON QU'ILS SONT EXACTS OU COMPLETS ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES OU DE PERTES RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LEUR UTILISATION, BONNE OU MAUVAISE.**